VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCELLENT COTTAGE DOUBLE,

1432 et 1434 Rue Félicité,

Dans une localité supérieure pour placement ou résidence.

Succession de Mme Ann Murphy.

No 63,679 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 18 avril 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 31 janvier 1901, de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'attrayant cottage double en bois à un étage, avec deux étages dans le fond, Nos 1432 1434 rue Félicité, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Colisée, Félicité et Ste-Marie, retiré de la banquette sous une barrière en fer, contenant galeries, cinq chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre sur lequel ces améliorations sont érigées est désigné par le No deux, mesurant 31 pieds 11 pouces 7 1|2 lignes de face à la rue Félicité, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, 118 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Colisée, et 117 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Prytanée, mesure américaine, d'après le plan par A. Kneil, le 28 juin 1848, dans le livre de plans de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Ledit lot est la moitié du lot No 9, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 juin 1823, annexé à un acte pardevant F. de Armas, ancien notaire en cette ville, daté le 19 mai 1829.

Dans une aussi beane localité pour placement ou résidence qui se puisse trouver dans la partie inférieure du Quatrième District, à un ilet au-dessus du Parc Colisée, en face de la résidence palatiale de W. B. Schmidt, et à proximité de tous les avantages. Sujetti un bail au taux de $480 par an, expirant le 30 septembre 1901.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—17 24 31—avril 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégante maison en briques à trois étages et mansarde

No 120 RUE DAUPHINE,

Admirablement adaptée pour les affaires ou demeure,

Contigue au grand magasin de marchandises sèches de D. H. Holmes,

—ET—

Vis-à-vis celui de Shwartz, Newman & Co.,

—ET—

A une maison de la rue du Canal.

Succession du Dr Charles E. Kells.

No 48,579—Cour Civile de District pour la la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 11 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 31 janvier 1901, de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence en briques à trois étages avec mansarde, solidement bâtie et commodément arrangée, No 120 rue Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Bourbon, Dauphine et Douane, contenant vestibule, corriders, galeries, 20 chambres, cour pavée, citerne, hangar, etc.

Le lot de terre sur lequel ses améliorations sont construites et qui est vendu ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant est désigné comme lot D sur un devis ou certificat d'arpentage fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, 30 mai 1679, annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hero Jr notaire, 17 juillet 1879, d'après lequel devis ou aussi le devis annexé à un acte passé pardevant E. G. Gettchalk, ancien notaire en cette ville le 26 mai 1867, le dit lot mesurant en mesure américaine, 26 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine par 144 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur le côté vers la rue du Canal par une allée de 11 pieds 2 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dauphine et dans le fond par une allée 15 pieds 2 pouces de largeur pour l'usage en commun dudit lot et du lot E, dans ledit ilet.

Ladite propriété est louée jusqu'au 30 septembre 1901 au taux de $1,620 00 par annum contrat verbal ou bail. Le rez-de-chaussée gagne à raison de $100 00 par mois et les étages supérieurs garnis pour $35 00 par mois, disons 135 00 par mois en tout; et que ladite propriété est vendue sujette audit bail et à la condition que l'acquéreur aura le droit de recevoir $90 00 du loyer mensuel pour le rez-de-chaussée et $25 00 du loyer mensuel pour les étages supérieurs.

Le dite propriété est vendue sujette à un loyer perpétuel du rez-de-chaussée, en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans de 6 pour cent d'intérêt par an sur un capital de $2 200,00 que l'acquéreur peut anéantir en paiement du capital, et l'acquéreur assumera ledit loyer du terrain au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Sa situation centrale et son excellente construction l'adapte admirablement comme résidence professionnelle ou privée où emplacement d'affaires profitables. La rue du Canal exceptée, elle est dans une aussi bonne position qui puisse être trouvée. Non seulement elle paiera bien comme un placement, mais elle est située de telle façon qu'une hausse est certaine.

Termes et conditions—Comptant, ou l'acquéreur a l'option, s'il le déclare au moment de l'adjudication, de payer un tiers ou plus comptant, et la balance du prix en deux paiements égaux, représentés par des billets à recevoir tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de 7 pour cent de ladite date jusqu'au paiement, l'acquéreur s'engageant à payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de cela, et de conserver la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur dudit billet ou desdits billets jusqu'au paiement final de cela, l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénation, et toute les clauses usuelles de sécurité, et le paiement des dits billets et l'intérêt aussi bien que les honoraires d'avocat, frais, prime d'assurance etc., devant être garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur devra assumer et faire le paiement de toutes les taxes de 1901, et aussi le loyer de la terre, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et est requis de déposer 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente

Acte de vente pardevant C. T Somlat, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Carroll & Carroll, avocats.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

Succession de Richard E. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,416—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme Vertie Pendley Schmidt, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

Saunders & Gurley, avocats.

22 mars—22 26 31

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR DENIS & DANZIGER. | PAR DENIS & DANZIGER. | PAR DENIS & DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

UNE OCCASION DE LA VIE POUR LE

...Capitaliste, le Placeur ou le Spéculateur...

LA MAGNIFIQUE MANUFACTURE

-----DE LA-----

"Independent Cotton Oil Company, Ltd."

-----SUR LE-----

FLEUVE ET LE CHEMIN DE FER DE CEINTURE,

Avec Privilèges de Rail Mobile,

—COMPRENANT—

L'ILET ENTIER DE TERRE

-----Borné par le-----

Fleuve Mississippi, les rues Water, Général Taylor et Peniston,

Avec tous les Droits d'Alluvion ou Augmentation de Batture y Appartenant.

—ENSEMBLE AVEC LES—

Bâtisses qui s'y Trouvent, les Machines, Ustensiles, la Propriété--Foncière et Personnelle, Mobilière et Immeuble--Droits, Crédits, Comptes, etc., sans Exception ou Réserve,

EN UN LOT

—COMME—

UNE SEULE AFFAIRE.

Le Tout d'Après la Liste Devant être Lue au Moment de la Vente.

"DANS L'AFFAIRE DE LA INDEPENDENT COTTON OIL COMPANY, LIMITED."

No 48,974.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,

PAR DENIS & DANZIGER,

H. H. HODGSON, Encanteur.

BUREAU, 134 RUE CARONDELET,

MARDI, 9 AVRIL 1901, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne,

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE IL SERA VENDU,

En vertu d'un ordre, daté le 25 Février 1901, de l'HON. W. B. SOMMERVILLE, Juge de la susdite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'Entière Manufacture de la INDEPENDENT COTTON OIL COMPANY, Limited, comprenant:

PROPRIETE FONCIERE.

"UN CERTAIN morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, ensemble avec les DROITS D'ALLUVION OU AUGMENTATION à cela attaché, situés dans le Sixième District de cette ville, et mesurant, d'après un acte de vente passé pardevant John Bendernagel, Notaire, le 12 juin 1889, enregistré dans le livre des transferts No 129, folio 923 deux cent soixante-dix-huit (278) pieds de face au fleuve MISSISSIPPI et s'étendant de là à la rue WATER sur laquelle il a une façade de deux cent soixante-huit pieds onze pouces (268 pieds 11 pouces) étant borné sur la ligne supérieure par la rue GENERAL TAYLOR, sur laquelle il mesure six cent quatre-vingt-deux pieds (682) de profondeur de la rue Water à la ligne inférieure de l'eau (en février 1881,) du fleuve Mississippi, et la ligne inférieure est une continuation d'une ligne tirée au centre de la rue Peniston, de la rue Water au fleuve Mississippi, sur laquelle ligne de côté il mesure six cent quarante-et-un pieds et deux pouces (641 pieds et 2 pouces) de profondeur de ladite rue Water audit fleuve Mississippi, le tout d'après un devis ou certificat d'arpentage fait par Arthur de Armas, Voyer de Ville, daté le 30 juillet 1881, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., Notaire, le 2 août 1881, mais mesurant maintenant conformément avec le devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, Voyer de Ville, daté le 13 octobre 1896, environ 278 pieds de face au fleuve Mississippi et s'étendant de là en profondeur à la rue Water sur laquelle il a une façade de 268 pieds 11 pouces 3 lignes étant borné sur la ligne supérieure par la rue General Taylor sur laquelle il mesure 739 pieds 2 pouces de profondeur et la ligne inférieure est une continuation d'une ligne tirée au travers du centre de la rue Peniston, de la rue Water au fleuve Mississippi sur laquelle ligne de côté il mesure 718 pieds 4 pouces 3 lignes de ladite rue Water audit fleuve Mississippi.

MACHINES

PROPRIETE MOBILIERE.

INSTALLATIONS DE BUREAU.

Comptes Courants. Billets à Recevoir.

Machines, Bouilloires, Outils, Ustensiles, Pompes, Cake Mills, Balances, Presses, Installations de Bureau, Pupitres, Tables, Chaises, Cheval et Charrette, Tank Cars, Outils de Forgeron, etc., etc., et toutes les Machines nécessaires pour conduire un "MOULIN D'HUILE A COTON," d'après la liste devant être lue au moment de la vente. Aussi Comptes Courants, Billets à Recevoir.

Certaine machine et installations appartenant à la Columbia Refining et Manufacturing Company limited, maintenant sur la ci-dessus décrite propriété ne sont pas inclues dans la vente.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1901 et l'assomption des polices d'assurances tenues par le Receveur et de lui payer le prorata des primes de la date de la vente jusqu'au 9 mars 1902, l'expiration des polices. Les actes de vente devant être passés pardevant L. C. QUINTERO, Notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les timbres nécessaires du revenu intérieur; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et cela du moment de l'adjudication jusqu'au moment final du passage du titre, les affaires de la Compagnie devant être faites par le receveur pour le compte de l'acquéreur.

DINKELSPIEL & HART. Avocats.

3 mars—3 10 17 24 31—avr 7 9

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mlle Fanny Freret.

No 64,001—Division D.

Conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, signé le premier jour de mars 1901, et les directions des exécuteurs; il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, à midi, au quatrième jour d'avril 1901, par DENIS & DANZIGER, encanteurs, les propriétés ci-dessous décrites:

1° Les effets mobiliers situés au local 1731 rue Deuxième et décrits dans l'inventaire enregistré dans ladite succession.

2° Le lot de terre désigné par la lettre "A" dans l'ilet No 245 borné par les rues Seconde, Carondelet, Baronne et Première, ledit lot ayant trente pieds de face sur la rue Seconde par cent quarante pieds, six pouces et une ligne de profondeur et de face sur la rue Carondelet avec les bâtisses et améliorations, consistant en la maison à deux étages et mansarde No 1703 rue Seconde et formant l'encoignure des rues Seconde et Carondelet.

3° Le lot adjoignant à l'ouest désigné par le No 4 dans le même ilet, mesurant trente pieds de face à la rue Seconde sur cent quarante et un pieds cinq pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bâtisse en bois à deux étages et mansarde, No 1707 rue Seconde.

4° Le lot suivant adjoignant vers la rue Baronne, étant désigné par le No 3 dans le même ilet mesurant trente pieds de face sur la rue Seconde par cent quarante et un pieds cinq pouces et une ligne de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent consistant en une bâtisse en bois à deux étages et mansarde No 1711, rue Seconde

5° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet No 245, borné par les rues Deuxième, Première, Baronne et Carondelet, mesurant cent quinze pieds de face sur la rue Deuxième, commençant à une distance de trente cinq pieds de l'encoignure des rues Deuxième et Baronne, par cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du côté la plus rapprochée de la rue Carondelet, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt pieds, ensuite s'élargissant à angles droits de trente cinq pieds jusqu'à la rue Baronne et une seconde profondeur et face à la rue Baronne de vingt sept pieds et ayant cent cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond, avec les améliorations consistant en une grande maison en bois à deux étages et mansarde, No 1731 rue Seconde.

Wm A. Freret.

F. G. Freret, exécuteurs.

Conditions—Comptant.

Vente pardevant Charles Forman, notaire

Benjamin Rice Forman, avocat des exécuteurs.

2 mars—2 9 16 23 30 31—avr 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Cottage Double

Sur un Vaste Lot de Terre,

Nos 2512 et 2514 RUE ERATO,

A l'encoignure de la rue Freret.

SUCCESSION DE ELLEN O'CONNOR, FEMME DE PATRICK CLANCY.

No 64,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, daté le 26 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bon cottage double 2512 et 2514 rue Erato, contenant trois chambres sur un côté et cinq chambres de l'autre, deux citernes, hangar, etc., et de plus décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 14 borné par les rues Freret, Sud Robertson, Erato et Thalie et désigné par le No 5 sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur civil, le 5 février 1846, et aussi désigné de la même manière sur un plan spécial dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 12 mai 1851 et tous les deux déposés en l'étude de R. J. Ker, ancien notaire, lequel dit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Freret, plus ou moins, sur 126 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets à un an avec 8 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et d'usage de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1901 en dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Richard Lyons, avocat.

23 mars—23 24 31—avril 7 14 21 à date

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 2 AVRIL.

No 3222 rue Urquhart, encoignure Piété.

Cottage seul, Dépendances, Ecuries, etc.

Lots 62x118' 3" 5'''.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 707 rue Commune, MARDI, 2 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 26 février 1901 émis et signé par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Catherine Wagner, veuve de Matthew Holtgrave, No 64,073 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 15, qui est borné par les rues Urquhart, Piété, Morales et Louisa, mesurant chacun 31 pieds de face sur la rue Piété par 118 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur; les lots formant l'encoignure de la rue Urquhart.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois ayant quelque trois chambres, cabinet et cuisine, écurie ayant environ 15 mangeoires, avec une chambre et un cabinet comme annexes, deux citernes, puits, hangars, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il en reste payable en un et deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garanti par liens du vendeur et hypothèque spéciale et toutes autres clauses usuelles de sécurité. Taxes pour l'année 1901 devant être assumées par l'acquéreur, dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, comprenant les timbres du revenu intérieur des E. U., aux frais de l'acquéreur.

2 mars—2 3 10 17 24 31—avril 1 2

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu entier de la Buandrie Impériale

1025 et 1027 avenue des Champs Elysées.

Meubles de bureau, Bouilloire, Machine, Arbre de couche, Courroie, Poulies, Pompe, Empêseur, Machine à laver, Wagons, Chevaux et Harnais, Comptes-Courant, etc. EN BLOC.

A l'encan, lundi, 8 avril 1901

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune,

LUNDI, le 8 avril 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1025 avenue des Champs Elysées, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 64,360 dans l'affaire de T. V. Regan vs the Imperial Steam Laundry Co. Ltd., jugement rendu le 21 mars et signé le 27 mars 1901, à l'enchère publique il sera vendu: Un lot de marchines, chevaux, wagons, comptes-courants, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

28 mars—28 31—Avril 7 8.

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'Affaire de la Succession de Pierre Sévère Wiltz.

No 8,554—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Un Certain Morceau de Terre

Situé dans le

Fond du Troisième District,

Comprenant 89 ilets ou portions d'ilets.

Quatre Lots sur les rues St-Claude et Pauline.

Un Lot sur la rue Louisa.

TOUS DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 4 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de Cour et signé le 25 février 1901, par l'Hon. T. C. W. Elds, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

No 1. Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, comprenant quatre vingt neuf (89) ilets ou portions d'ilets de terre, lesquels ilets sont désignés par les Nos sept, huit, neuf, vingt trois, vingt six, vingt sept, quarante quatre, quarante cinq, soixante, soixante et un, soixante deux, soixante trois, soixante huit, soixante neuf, soixante dix, soixante et onze, soixante quatorze, soixante quinze, soixante seize, soixante dix neuf, quatre vingt, quatre vingt et un, quatre vingt quatre, quatre vingt cinq, quatre vingt six, quatre vingt sept, quatre vingt huit, quatre vingt dix huit, quatre vingt dix neuf, cent, cent trois, cent quatre, cent cinq, cent huit, cent neuf, cent dix, cent onze, cent douze, cent soixante trois, cent soixante quatre, cent soixante cinq, cent soixante huit, cent soixante neuf, soixante six A, quatre vingt huit A, six, dix, cinquante huit, cinquante neuf, soixante treize, soixante dix sept soixante dix huit, quatre vingt deux quatre vingt neuf, quatre vingt dix, quatre vingt dix sept, cent un, cent deux, cent six, cent sept, cent treize, cent cinquante, cent cinquante quatre, cent soixante, cent soixante et un, cent soixante six, cent soixante sept, cent soixante dix, cent soixante et onze, cent soixante douze, cent soixante treize, cent soixante quatorze, cent soixante quinze, trente quatre A, trente neuf A, soixante sept A, soixante huit A, quatre vingt un A, quatre vingt six A, quatre vingt trois A, quatre vingt huit A, quatre vingt neuf A, quatre vingt onze A, quatre vingt treize A, cent quatre B, vingt quatre, quarante deux, cent soixante deux, quatre vingt trois, le tout d'après le plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le huit mars 1859 et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, notaire, comme plan No soixante et onze du livre de plans No 1, lesquels ilets ou portions d'ilets sont plus complètement décrits dans l'acte d'achat par le défunt P. S. Wiltz, de la Nouvelle-Orléans, acte passé pardevant C. E. Fortier, notaire, le 15 février 1861 et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre— folio.—

No 2. Quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6 de l'ilet No 408 borné par les rues Marais, St Claude, Indépendance et Pauline, les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun 30 pieds 10 pouces et 7 lignes à la rue St Claude sur une profondeur de 113' 2" 1''', le lot No 4 formant l'encoignure des rues St Claude et Pauline; les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 118 pieds et 2 pouces.

No 3. Un lot de terre situé dans Faubourg Cleuet, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine ou Grande-Hommes, Piété, Chartres ou Moreau et Louisa, faisant partie du lot No 96 sur le plan original de ce Faubourg, étant la dite portion de terre 19 pieds 2 pouces et 1 ligne plus ou moins de façade à la rue Louisa, sur environ 118 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, M. A. Cette portion de terre comprenant la portion la plus près de la rue de Chartres de terre acquise par Mme Annie Dupré de Théophile Wiltz par acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, de la date du 30 juin, d'après le plan exhibé à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, l'acquéreur assumant les taxes de 1901, et devant payer les timbres du revenu et faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de John W. Rowe.

No 63,975—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Deux lots de choix avec améliorations,

Dans le Sixième District, rue Ferdinand, encoignure Walnut.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune.—le JEUDI 4 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune près Baronne, en vertu d'un ordre signé le 1er mars 1901, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans l'ilet 29, dans Greenville, paroisse d'Orléans, qui est borné par les rues Walnut, Elizabethetb et Ferdinand et la ligne de la propriété Foucher, lesdits lots sont désignés par les numéros 6 et 7 mesurant chacun trente Pieds de face sur la rue Ferdinand par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, lot six formant l'encoignure des rues Ferdinand et Walnut.

Cette vente est faite sujettes aux droits d'usages et habitation de Marie Lovett vendresse de John W. Rowe durant sa vie naturelle.

Condition — Un tiers ou plus comptant, balance en 1 et 2 ans à huit pour cent d'intérêt de la date de vente et les clauses usuelles de sécurités. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901, et payer pour les timbres du revenu audessus et en plus du prix de l'adjudication, faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, au frais de l'acquéreur.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux Certains Lots de Terre Dans le Sixième District. Rue Constance, coin Amélia.

A l'Enchère Publique. Jeudi le 11 avril 1901.

Peter Welsch et als versus Annie Welsch, femme de Robert S. Navarre et als.

No 62,419—Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune, JEUDI le 11 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne. En vertu d'un jugement rendu le 15 janvier 1901, et signé le 21 janvier 1901, et conformément à un ordre signé le 28 février 1901, tout par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les ci-après décrites propriétés à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 211 borné par les rues Constance, Magasins, Amelia et Antonine, désigné comme lot No 6 sur un devis fait L. Reizenstein, annexé et faisant partie d'un acte de dépôt passé pardevant James Fahey, le 15me jour de mars 1873, et mesurant d'après ledit devis trente trois pieds huit pouces de face sur la rue Constance par une profondeur et faisant face sur la rue Amélia de cent vingt cinq pieds six pouces, une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 5, de cent vingt cinq pieds et vingt trois pieds onze pouces sur la ligne du fond, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Constance et Amélia, étant la même propriété originalement acquise par Jacob Welsch, pendant la communauté qui existait autrefois entre lui et sa femme, Catherine Adams, par achat de Theo. Grenier, par acte passé pardevant Jas Fahey, notaire, le 18me jour de septembre 1873, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103 folio 114.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 211, borné par les rues Constance, Magasins, Amelia et Antonine, désigné comme lot No cinq, sur un devis dressé par L. Reizenstein, voyer, à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 15 de mars 1873, et mesurant trente trois pieds huit pouces de face à la rue Constance sur cent soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Jacob Welsch pendant la communauté existant entre lui et sa femme Catherine Adams, par achat de Terance Wolfe jr, par acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 18 septembre 1873, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103 folio 114.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an et garantis par liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant G. G. Konenberger, notaire, l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1901, les timbres du revenu intérieur en plus et audessus du prix de l'adjudication.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 630-632, Rue du Port.

Un Joli Cottage Double, Loué à Seize Dollars par Mois.

Succession de veuve Anthony Frederick.

No 64,127— Cour Civile de District Division E.

Mercredi le 10 avril 1901.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur, Bureau No 846 rue Commune. En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 7 mars 1901, et à moi adressé dans l'affaire ci dessus intitulée le procédéral de vendre à l'enchère publique, MERCREDI le 10 avril 1901, à midi au Bureau et à la Bourse de Spear et Escoffier 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 4, borné par les rues Cassanave ou Royale Moreau ou Chartres Enghein et Port; ladite portion de terre mesurant trente trois pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue Port sur cinquante huit pieds de profondeur.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et payable en un et deux ans après date. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Légier, notaire et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités, et les timbres du revenu intérieur et les taxes de 1901 devant être payés par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Robert Légier, avocat, 137 rue Carondelet

10 mars—10 17 24 31—avril 3 10

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Dorson L. Charbonnet.

No 63,779 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la Propriété No 2271 rue Claiborne pour effectuer un partage.

CONFORMEMENT à un jugement rendu en cour ouverte le 11 mars, et signé le 15 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé, je Auguste Huard, un encanteur dûment licencié de cette ville, le vendrai à l'enchère publique, MERCREDI le 17 avril 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, en cette ville, les propriétés ci-après décrites à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 746 borné par les rues Claiborne, Derbigny, Mandeville et Marigny, le dit lot de terre est désigné par le No deux (2) sur un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, le 20me jour d'août 1874, déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville et mesurant d'après ledit plan trente et un pieds (31) de face sur la rue Claiborne, par quatre vingt seize pieds (96) de profondeur entre lignes parallèles d'après les termes et conditions ci-après décrits à savoir—

Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur datés le jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement garantis par liens de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités, le pacte de non aliénation, le 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets, le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets hypothécaires, etc. Le dit adjudicateur devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et devant payer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du revenu intérieur du gouvernement des Etats Unis devant être apposés à l'acte de vente.

Acte de vente devant être exécuté pardevant Maloney C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUGUSTE HUARD,
Encanteur indépendant.

Bureau No 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

Voir le plan à la Bourse.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 17

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marie Loustau, No 64,171.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B—PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, Encanteur. Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI le 3 avril 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur BUREAU ET BOURSE No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 25 février 1901, pour le compte de la susdite succession. Deux certains lots de terre dans le faubourg Tr